



Méthodologie de l'examen *ante mortem* des équidés

Éléments de contexte :

Pour être éligible à la consommation humaine, les équidés doivent remplir des conditions particulières, qui nécessitent un contrôle spécifique et rigoureux au stade *ante mortem*.

Objectifs :

Être capable de :

- mettre en œuvre les techniques de l'IAM des équidés ;
- faire appliquer la réglementation en matière de protection animale, d'éligibilité à la consommation et d'identification des équidés ;
- prendre les sanctions applicables.

Public concerné :

Agents chargés du contrôle officiel *ante mortem* en abattoir d'équidés

Contenu proposé :

L'identification et la traçabilité des équidés;

Les techniques de l'IAM, les ICA;

La protection animale, les conditions de transport et d'abattage.

Intervenants :

Référents nationaux et formateurs spécialisés des services déconcentrés.

Dates :

Du 14 au 15 novembre 2022

Date limite d'inscription :

19 octobre 2022

Durée :

2 jours

Lieu :

INFOMA CORBAS

Nbre de participants maximum :

20

Responsable pédagogique :

Adel BEN YOUSSEF

Responsable administratif :

Sylvie RANNEAUD

Information :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

formco.infoma@agriculture.gouv.fr

242 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA, du MTE, de leurs opérateurs et pour les agents des autres ministères

Frais d'inscription :

Code RenoIRH formation :

NINALS0010 – Session 2022-00001

Informations complémentaires